

4M
Société par actions simplifiée au capital de 90 000 euros
Siège social : 134 Route de Genas 69003 Lyon
429 702 673 RCS LYON

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 14 MARS 2025**

Du procès-verbal des Décisions de l'Associée Unique du 14 mars 2025, il a été extrait ce qui suit :

[...]

HUITIEME DÉCISION

Modification de la date de clôture ; modifications corrélatives des statuts

L'associée unique décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 30 septembre de chaque année.

L'exercice social en cours sera donc clos le 30 septembre 2025 et aura une durée exceptionnelle de 11 mois.

L'associée unique décide en conséquence, de modifier l'article 6 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 6- EXERCICE SOCIAL

*« Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le **1^{er} octobre** et se termine le **30 septembre** de l'année suivante. »*

NEUVIEME DÉCISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

[...]

Extrait certifié conforme

Pour la société CL2M

Monsieur Michaël LIABEUF

